



REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

FÉVRIER 2024

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

- 1** **PETIT-DÉJEUNER DU MONDE**
Page 1 à 3
- 2** **TALENTS PONTOIS**
Page 4 à 5
- 3** **JPO ALMÉA**
Page 6
- 4** **IRIS GALERIE**
Page 7
- 5** **DESTINATION LA LUNE**
Page 8 à 10
- 6** **REPAS DANSANT CCAS**
Page 11
- 7** **JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME**
Page 12
- 8** **CINÉMA UTOPIA**
Page 13 à 14
- 9** **CHORALE DE L'ÉCOLE**
Page 15 à 16
- 10** **PRÉVENTION SÉCURITÉ**
Page 17 à 21

FÉVRIER 2024
REVUE DE PRESSE

- 11** **GALERIE ARTES**
Page 22 à 23
- 12** **BOXE**
Page 24 à 32
- 13** **ETOILE GYMNIQUE PONTOISE**
Page 33
- 14** **ASPSM**
Page 34 à 37
- 15** **ASSOCIATION DE COMBATTANTS**
Page 38 à 39
- 16** **ARBRE REMARQUABLE**
Page 40 à 41
- 17** **UFOSTREET**
Page 42
- 18** **FAITS DIVERS**
Page 43 à 48

PETIT-DÉJEUNER DU MONDE

CÉLÉBRONS LA DIVERSITÉ À TRAVERS LA CUISINE, MERCREDI 07 FÉVRIER



À Pont-Sainte-Marie, le service Politique de la Ville organise un petit-déjeuner du monde, le mercredi matin 7 février à la Maison de l'animation et de la culture. Dans le but de leur intégration par leur engagement citoyen, des habitantes bénéficiaires des ateliers sociolinguistiques, ASL menés par la bénévole Laurence Clément, prépareront ce premier petit-déjeuner multiculturel. Elles seront accompagnées des jeunes apprentis du centre de formation Alméa.

À savoir, ces femmes participent activement à la vie locale en suivant des cours de français, apportent leur soutien aux enfants des ateliers de l'aide aux devoirs. Elles participent également aux événements sociaux organisés par le centre communal d'action sociale, comme la distribution alimentaire et la remise des colis de fin d'année aux seniors maripontains.

Ce mercredi, l'association AGIR, Accompagnement global et individualisé des réfugiés, présentera ses actions sur le territoire pour faciliter l'intégration des réfugiés en assurant un parcours sans rupture vers l'emploi et le logement. Ce moment d'unité autour de la cuisine du monde avec des plats provenant de Serbie, Colombie, Afghanistan, Inde, Soudan, ou encore Nigéria, Maroc emmènera les convives dans un voyage gustatif atypique, à partir de 8 h, à la MAC, rue Michel-Berger.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-01,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-01,EST,|10

PETIT-DÉJEUNER DU MONDE

LE PETIT-DÉJEUNER PRÔNE LA DIVERSITÉ



Mercredi dernier, le service politique de la ville de Pont-Sainte-Marie célébrait la richesse culturelle de la cité à travers un petit-déjeuner international témoignant de son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion et la solidarité. Ce voyage gustatif transportait les palais vers des saveurs inconnues venues de Serbie, Colombie, Afghanistan, Inde, Soudan, Nigéria, Maroc, Algérie...

L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ÉGALEMENT AU MENU

Les mets étaient préparés par les résidents bénéficiaires des Ateliers socio-linguistiques (ASL) sous l'œil bienveillant de la bénévole Laurence Clément. Afin de parfaire leur apprentissage en français, ceux-ci participent activement à la vie sociale locale. Ce matin-là, cet échange avec les convives s'avérait enrichissant et valorisant. Comme habituellement, les jeunes apprentis cuisiniers du centre de formation Alméa apportaient leur contribution à l'événement. Par ailleurs, Bénédicte Gramdi, chargée de mission pour l'association Accompagnement global et individualisé des réfugiés (Agir), expliquait les actions menées visant à faciliter l'intégration des réfugiés en assurant un parcours sans rupture vers l'emploi et le logement.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-11,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-11,EST,|16

TALENTS PONTOIS

LES TALENTS PONTOIS S'EXPOSENT EN GRAND



DU 3 AU 11 FÉVRIER . L'exposition « Talents pontois » est un des grands rendez-vous de l'année culturelle de Pont-Sainte-Marie. Dans la salle des fêtes de la commune, une vingtaine de créateurs locaux – artistes et artisans – sera rassemblée une semaine durant. « Peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes ou encore artisans d'art, vous proposent de découvrir leur univers durant cette exposition », expliquent les organisateurs.

Et ces créateurs seront à votre disposition pour vous donner toutes les explications sur leur travail, proposant même au public des ateliers de démonstrations.

Les exposants : Jean-Luc Jézuita (photographie) ; Sylvie Jacquin (présentation de l'ouvrage *Angoisse*) ; Philippe Petot (dessin et peinture) ; Brigitte Bertin (bijoux fantaisie) ; Jean-Marc Roux (peinture) ; Valérie Thiney (lampes florales) ; Florence Devulder (lithothérapie) ; Marie-Cécile Jacques (scrapbooking) ; Serge Hartert (peinture) ; Véronique Boucley (sculpture), Sandrine Roux (sculpture en papier) ; Denise Faivre (broderie, cartonnage et encadrement), Renée Achour (peinture) ; ateliers d'art-thérapie (peinture).

« Talents pontois » à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie, 2 rue Clemenceau.

Exposition du 3 au 11 février, de 14 h à 18 h. Entrée libre et gratuite.

Infos au 03 25 81 20 54.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-01,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-01,EST,1|46

TALENTS PONTOIS

UN VENT DE FRAÎCHEUR AVEC LES TALENTS PONTOIS



Trente-cinq artistes amateurs, vitrine d'un savoir-faire artistique local (vingt sont originaires de Pont-Sainte-Marie) sont installés à la salle des fêtes. Dans le cadre de la saison culturelle et jusqu'au 11 février, la 21 e édition des Talents pontois accueille des peintres aux différentes techniques, des sculpteurs, dessinateurs, photographes, artisans d'art en lithographie, bijoux, cartonnage, scrapbooking, verrerie, broderie, papier, lampes fleuries, tourneur sur bois...., le tout présenté dans un savant équilibre pour une agréable déambulation.

Cette année encore, les enfants de la crèche les Coccinelles et de l'espace d'animation se sont investis dans des œuvres colorées et symboliques.

Pour la première fois, l'exposition accueille celles de l'IME Gai Soleil, avec lequel la Ville a développé un partenariat sportif et bientôt un autre culturel.

Exposition tous les jours, de 14 h à 18 h, salle des fêtes. Entrée libre.

Source :

[https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-04,EST\[CAP_QUOTIDIENS,2024-02-04,EST,1\]8](https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-04,EST[CAP_QUOTIDIENS,2024-02-04,EST,1]8)

UNE JOURNÉE POUR DÉTERMINER SON AVENIR



À l'occasion de ses portes ouvertes du jeudi 8 février à Pont-Sainte-Marie, l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afp) accueillait plus d'une centaine de visiteurs, salariés et demandeurs d'emploi, jeunes adultes et moins jeunes. S'associaient à la manifestation d'autres organismes comme la Mission locale, France Travail, Boutique boulot, la Cravate solidaire, Avenir actifs, Cap Emploi et entreprises de travail temporaire.

L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ÉGALEMENT AU MENU

Cette journée s'adressait aux personnes en quête de qualification, d'une reconversion, d'un contrat en alternance ou d'un accompagnement personnalisé. Ainsi, en quête d'une qualification professionnelle, les visiteurs découvraient les nombreuses formations proposées par l'Afp, disposant d'une offre importante de dispositifs d'accompagnement adaptés aux différents profils, pour sécuriser le projet professionnel et accéder à l'emploi. Cette journée portes ouvertes avec les différents partenaires était l'occasion de dépister des formations, découvrir des métiers, d'échanger avec des stagiaires et des formateurs, connaître les dispositifs de projet, avoir des réponses sur les financements ou recevoir des conseils en évolution professionnelle.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-12,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-12,EST,1|10

IRIS GALERIE

IRIS GALERIE : FAIT DE VOTRE REGARD UNE OEUVRE D'ART

Fabian Gillet lance une boutique éphémère à McArthurGlen avant une implantation définitive encore à définir en mai prochain.



C'est la tendance du moment. Un nouveau concept propose de concevoir une œuvre à partir de vos yeux, grâce à un matériel de pointe permettant de photographier toutes les nuances de couleur et de texture de l'iris. Développé depuis trois ans par Iris Galerie avec 120 magasins dans le monde dont 60 en France, ce concept a tapé dans l'œil de Fabian Gillet qui a ouvert une franchise, la première dans toute la région Grand Est, à McArthurGlen, en décembre dernier.

TROIS AUTRES OUVERTURES ANNONCÉES

« Je lance le concept dans ce local disponible jusqu'en avril prochain à McArthurGlen avant d'ouvrir une boutique. La future implantation est encore en cours de discussion, je ne suis pas encore fixé, deux choix s'offrent encore à moi, ici, dans une autre cellule ou au centre-ville », explique-t-il.

Iris Galerie est à mi-chemin entre le studio photo et la galerie d'art. Le principe est simple. Avec un matériel photographique haute définition et un logiciel protégé, l'iris du client est révélé. L'image est ensuite imprimée sur différents supports, papier photo, alu dibond ou acrylique, et disponible sous différents formats.

« Le procédé ne prend que quelques minutes et si le client choisit un support photo, l'œuvre est réalisée immédiatement. Si le client choisit un autre support, le cliché est envoyé dans notre atelier en Allemagne et livré sous une semaine au domicile du client », commente Fabian Gillet.

C'est cette expertise qui est mise en avant chez Iris Galerie par rapport à toutes les offres qui fleurissent sur internet ou aux prestataires itinérants qui sillonnent les salons.

« C'est vraiment une expérience unique que l'on propose. Découvrir une partie de vous-mêmes qui vous était inconnue parce qu'inaccessible jusque-là. Cela procure souvent beaucoup d'émotions aux clients. Et nous proposons tout un accompagnement autour de cette expérience. On élabore le projet avec le client en fonction de ses attentes, on propose différents supports très qualitatifs et des effets. On se différencie des offres que l'on peut voir partout par notre technologie qui propose un rendu incroyable et notre concept de mise en valeur. Chez nous, l'iris est une œuvre d'art, pas d'ajouts de bateau ou de paysage en fond et on ne transforme pas les yeux, on ne modifie pas la couleur ou la forme », assure Fabian Gillet.

Au même titre qu'une empreinte, l'iris est unique. Ainsi capturé en quelques minutes, il symbolise, il identifie et s'affiche aux côtés des portraits de famille. Iris Galerie surfe sur cette tendance en proposant un accompagnement personnalisé.

« On est très attentif au projet du client. Comment et où souhaite-t-il exposer cette œuvre ? Nous mettons à disposition de nos clients un catalogue présentant différents supports dans différents décors (salon, chambre, bibliothèque, bureau, couloir etc.) On a beaucoup de familles qui poussent la porte. On propose jusqu'à cinq iris sur un même tableau et avant la Saint-Valentin, on propose des offres duo et cela cartonne ».

Le concept séduit et la marque est en plein développement. « Je suis franchisé et j'ai pour objectif d'ouvrir trois autres magasins cette année, avec deux villes confirmées, Reims et Metz. Iris Galerie va également développer de nouveaux produits. On propose déjà une large gamme de supports mais il y a beaucoup de perspectives, avec des nouveaux supports comme les tasses, les tee-shirts. On a aussi une forte demande pour les yeux des animaux et on y réfléchit. Cette année, on va proposer de la gravure et de l'impression sur bijoux. »

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-04,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-04,EST,1|22

EXPOSITION "ÊTRE SUR LA LUNE"

DESTINATION LA LUNE



Pour la troisième année, la maison de l'animation et de la culture accueillera du 22 février au 22 mars, la Journée de l'Espace organisée par Baptiste Friscourt, professeur d'arts plastiques. Cette année, l'événement mettra en lumière le thème « être sur la lune ». Actuellement, les élèves de quatre classes du collège Eurêka travaillent sur des créations artistiques et scientifiques. Pendant un mois, la salle polyvalente se transformera en un espace d'exploration lunaire. Durant l'exposition, des ateliers permettront aux visiteurs de créer leurs propres paysages lunaires et de concevoir des plans de villes imaginaires inspirés par la Lune. Cette immersion dans l'espace offrira une occasion unique d'explorer l'imaginaire collectif et de stimuler la créativité de tous les âges.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-09,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-09,EST,1|12

EXPOSITION SUR LA LUNE

ET SI LES COLLÉGIENS VIVAIENT SUR LA LUNE



Pour la seconde année, la Maison de l'animation et la culture accueille l'exposition artistique d'une classe de 5 e et deux de 4 e du collège Eureka, sur le thème de la Lune. Depuis septembre, sous la conduite du professeur d'arts plastiques, Baptiste Friscourt, et soutenus par la classe support de 3 e , classe défense et sécurité, les 113 élèves ont relevé le défi d'un projet d'urbanisme sur la Lune.

SENSATION DIFFÉRENTE

L'exposition se partageait en deux temps forts avec la vitrine de photomontages colorés les plus aboutis et choisis par les élèves, et la réalisation de cratères en relief reprenant la topographie d'une ville sur des formats papier de 40x40. Ces derniers représentant des lieux vivants se transformaient en terrain de jeu au sol pour les jeunes enfants. Par ailleurs, pendant toute la durée de l'exposition, des outils sont mis à disposition des visiteurs pour dessiner sur un grand mur vide en imaginant la perspective d'une ville dans l'espace. De plus, à la suite du dernier atelier, le résultat du travail était projeté dans une autre dimension sur écran géant.

L'exposition est ouverte toute la journée à tout public jusqu'au 22 mars, uniquement le matin pendant les vacances scolaires, à la Maison de l'animation et la culture, rue Michel-Berger.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-27,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-27,EST,|18

REPAS DANSANT

INSCRIPTION POUR LE REPAS DU CCAS



À l'approche du printemps, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Pont-Sainte-Marie invite les seniors maripontains à un repas dansant le jeudi midi 21 mars à la salle des fêtes. Cet événement sera animé par l'orchestre Champion et la troupe Rétro Délire, dirigée par Aurélie Anseline.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} mars, places limitées. Tarif : 33 € pour les accompagnants, offert aux seniors ayant opté pour ce choix lors des fêtes de fin d'année. Renseignement au 03 25 81 83 97.

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Samedi 24 février, de 14 h à 15 h, la ludothèque itinérante La Trottinette vous invite à un après-midi jeux de société à la médiathèque, 10, avenue Michel-Berger.

Entrée libre et gratuite.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-15,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-15,EST,1|10

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME AU CINÉMA UTOPIA



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes et afin de sensibiliser le public aux droits et conditions des femmes, le cinéma Utopia, en partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS), et les associations LDH et Solidarité femmes, organise une soirée spéciale le vendredi 8 mars. À partir de 19 h, le public sera accueilli autour d'une soupe dînatoire, puis à 20 h assistera à la projection du film de la réalisatrice Paola Cortellesi « Il reste encore demain ». À la suite, un temps d'échange et de partage sera proposé avec les associations, l'occasion d'aborder les droits et les actions menées pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité des sexes.

Entrée libre et ouverte à tous. Utopia, 11, rue du Moulinet à Pont-Sainte-Marie.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-28,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-28,EST,1|10

GERMAINE TILLION : SAVANTE, RÉSISTANTE ET DÉPORTÉE



Rares sont les témoignages de femmes dans la résistance. Pour rétablir cet équilibre, et dans le cadre du 80 e anniversaire de la Libération, le Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a décidé de rendre hommage à l'ethnologue Germaine Tillion. En partenariat avec le cinéma Utopia, le film « Germaine Tillion par elle-même » sera présenté dimanche 18 février à 10 h 30.

HUMILITÉ ET COURAGE

Cette femme au profil singulier fait écho à l'origine même du Mrap, créé en 1949 mais actif dès 1942 (MNCR). Il regroupait alors les résistants de l'intérieur, juifs et non juifs, qui se battaient contre l'oppression et le mal. « Présenter Germaine Tillion, c'est présenter la grande dame panthéonisée (le 27 mai 2015, NDLR), la grande résistante, la grande intellectuelle et la grande militante pour les droits de l'homme », évoque Sylvie Garet, présidente du Mrap. « Dans cette période trouble, c'est important de mettre en avant des personnes qui se sont battues toute leur vie pour défendre des valeurs, un idéal, les droits de l'homme. » Son destin exemplaire est une véritable leçon d'humilité et de courage face à l'adversité, à l'indicible. Aujourd'hui encore, il nous invite à ne pas céder, à nous battre, à comprendre et à s'engager.

Réalisé par l'Association Germaine Tillion, le documentaire retrace, en trois volets, le parcours de celle qui a étudié le système concentrationnaire et s'est investie dans la lutte contre la torture en Algérie. En amont de la projection, l'association propose un moment de convivialité à partir de 10 h (boissons chaudes et gâteaux) puis un temps d'échange pour clore la matinée. Sur place, les Passeurs de textes proposeront différents livres de la grande humaniste.

« Germaine Tillion par elle-même », dimanche 18 février, à 10 h 30, au cinéma Utopia, à Pont-Sainte-Marie - Tarif : 5€ - Réservation conseillée : mrpaube@laposte.net

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-14,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-14,EST,|8

CHORALE DE L'ÉCOLE

LE PROJET « CHORALE » DE L'ÉCOLE DE PONT-SAINTE-MARIE A FAIT LEVER LES FOULES

Les élèves de l'école maternelle du projet « chorale » de Pont-Sainte-Marie ont chanté sur scène, vendredi 16 février. Ils ont été ovationnés à la fin de leur représentation.



Dans le cadre du projet « chorale » mis en place à l'école élémentaire pour la troisième année par la mairie de Pont-Sainte-Marie, en collaboration avec l'école de musique Maurice-Failletot, le spectacle de fin de session, à la Maison de l'animation et la culture, a fait salle comble, vendredi 16 février.

Environ 110 enfants ont envahi la scène à tour de rôle, pour interpréter deux chansons. Le thème retenu était « les contes » : ils ont donc entonné les chansons du Livre de la jungle, Kirikou, Les aristochats... Le final réunissant l'ensemble des élèves sur Le rock du Chaperon rouge a déclenché une ovation du public conquis.

DÉVELOPPER LA SENSIBILITÉ ARTISTIQUE

Depuis le mois de novembre, Alexandra Ruiz, pianiste et professeure de chant choral, a dirigé les élèves de CP3 et 4, CE1A et B, CE1/CE2 et la classe Ulis, à raison de 9 interventions par classe, financées par la mairie. Au fil des répétitions, les enfants ont pris confiance en eux et développé leur sensibilité artistique.

Par le biais du chant collectif, ils se sont familiarisés à la coordination, la mise en scène, les jeux de rythme... Grâce à cette expérience musicale, ils ont partagé une culture commune favorisant le bien vivre ensemble.

La session pour les deux classes de CE2 et de CM1 commencera en mars pour un spectacle en mai. Quant aux trois classes de CM2, elles partagent le projet « chorale » avec le collège Eureka.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id571862/article/2024-02-22/le-projet-chorale-de-lecole-de-pont-sainte-marie-fait-lever-les-foules>

PRÉVENTION SÉCURITÉ

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES DANGERS D'INTERNET : DES RÉUNIONS PUBLIQUES À VENIR



Dans le but de renforcer la sécurité et la vigilance des Maripontains, la police nationale, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pont-Sainte-Marie, organise des réunions publiques pour sensibiliser et prévenir les citoyens contre les cambriolages et les fraudes sur Internet.

Mettant particulièrement l'accent sur la protection des seniors, public vulnérable, la police nationale dispensera de nombreux conseils utiles contre les agissements et escroqueries de personnes malveillantes exploitant la confiance et la sensibilité de leur cible.

Concernant les actions de prévention cambriolage, les réunions publiques auront lieu ainsi le jeudi 15 février, à 14h, à la salle des fêtes et le mardi 20 février, à 14h, à la Maison de l'Animation et de la Culture.

Quant aux actions de prévention contre les dangers inhérents à Internet, une réunion publique est programmée le mardi 26 mars, 14h, à la salle des Fêtes. Ces réunions sont ouvertes à tous.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le site du gouvernement, www.service-public.fr

Source :

Journal L'Est Eclair

PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

LES BONS RÉFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Dans le but de sensibiliser la population aux risques de cambriolages, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a invité, jeudi 15 février, les seniors maripontains, population vulnérable face aux escroqueries, à une réunion publique animée par le fonctionnaire de police Yannick C, chargé de communication au sein de la direction départementale de la police nationale.

Mais cette réunion n'a pas attiré les foules.

Pendant plus d'une heure, il a expliqué comment réagir devant un individu inconnu, en interdisant l'entrée au logement, surveiller les va-et-vient dans le quartier, éviter les objets de valeur à portée de l'encadrement des fenêtres pour ne pas qu'ils soient vus de l'extérieur, ne pas laisser les clés sous le paillason ou le pot de fleurs...

Puis il a évoqué les absences programmées : ne pas oublier de fermer les volets, demander à un voisin de passer régulièrement... Sans oublier les dispositifs mis en place par les mairies pour limiter les risques : la participation citoyenne ou voisin vigilant. Pour les absences prolongées de plus de trois jours, il a insisté sur l'opération Tranquillité Vacances, créée en 1974, service gratuit avec des patrouilles de police ou de gendarmerie à heures aléatoires.

Il a rappelé qu' un référent sûreté expert en sécurité et vidéoprotection peut intervenir gratuitement en contactant le commissariat de secteur pour une préconisation d'installation d'un système de sécurité adapté.

Prochaine réunion sur la prévention internet le mardi 26 mars à 14 h, à la salle des fêtes, et mardi 2 avril à 14 h, à la maison de l'animation et la culture.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-25,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-25,EST,1|10

CAMBRIOLAGES, FRAUDES SUR INTERNET : UNE RÉUNION DE SENSIBILISATION ORGANISÉE À PONT-SAINTE-MARIE



Une réunion publique, organisée par le Centre communal d'action sociale en collaboration avec la police municipale, a eu lieu ce jeudi à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. Le but : sensibiliser (principalement les seniors) aux cambriolages et fraudes sur Internet, et rappeler les bons réflexes à adopter. Les détails.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/pont-sainte-marie-reunion-de-prevention-sur-les-cambriolages-du-19-fevrier-2024.html>

GALERIE ARTES

À LA GALERIE ARTES, DÉCOUVREZ LES TRESSAGES DE THÉO BEAUMONT ET FRED MULATIER

Leurs techniques et leurs univers n'ont rien à voir ensemble. Leurs parcours non plus mais ce qui rassemble Théo Beaumont et Fred Mulatier, c'est leur intérêt pour le tressage.



Leur technique et leur univers respectifs sont pour le moins originaux. À regarder de plus près leurs travaux, les marier le temps d'une exposition, s'est imposé comme une évidence pour le galeriste et artiste Jean-François Lemaire.

Un pari osé qu'il a souhaité relever pour cette toute nouvelle exposition intitulée Tressages, à découvrir jusqu'au 30 mars à la galerie Artes à Pont-Sainte-Marie. « J'ai voulu mettre en lumière un artiste qui travaille l'osier et la terre et un autre les fils de verre », justifie-t-il.

SUIVEZ LE FIL DE VERRE

Vannier de profession, Fred Mulatier donne la forme à ses pièces avec l'osier, dont il nappe l'intérieur et l'extérieur avec de la terre comme au néolithique. « C'est ce qui donne la structure. C'est le seul que je connais qui travaille cette technique. Le rendu des deux matières donne naissance à des pièces très fortes. J'aime l'idée de se nourrir de ces liens avec les matériaux à travers le temps. »

D'autant que Fred Mulatier joue avec le polissage et les engobes pour donner l'impression que ses œuvres sont d'une autre époque, presque trouvées lors d'une fouille archéologique. En parallèle, pour répondre à ce travail, vous pourrez découvrir celui de Théo Beaumont, souffleur au chalumeau et souffleur pour verre de laboratoire. Mais l'artiste a décidé d'aller au-delà de l'objet. En faisant fondre les baguettes de verre, il les étire entre ces deux bras pour en tirer des fils. « Il les mettait au départ autour de ses pièces utilitaires. Désormais, il les utilise pour recréer des tissus. Il les met dans un sens puis dans l'autre, les fusionne, les réchauffe pour donner corps à des pièces poétiques », détaille Jean-François Lemaire. Deux univers étonnants, l'un primitif et brut et l'autre blanc et poétique, qui se marient avec délicatesse.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id574094/article/2024-02-28/la-galerie-artistes-decouvrez-les-tressages-de-theo-beaumont-et-fred-mulatier>

BOXE

ILS TRANSFORMENT LE THÉÂTRE DE CHAMPAGNE EN RING DE BOXE

Le 23 février prochain, le théâtre de Champagne va renouer avec ses heures glorieuses de haut lieu de la boxe en accueillant Les Ceintures de McArthurGlen, un gala de boxe créé par la Brain Boxing Academy en partenariat avec le centre de marques.



Un gala international de boxe au théâtre de Champagne. L'annonce a de quoi surprendre pour bon nombre de Troyens habitués à fréquenter le premier et plus grand théâtre de Troyes pour assister à des pièces, des concerts, des spectacles. Les plus anciens, eux, se rappelleront les heures glorieuses du lieu lorsqu'il s'appelait le cirque et accueillait, entre autres, des compétitions sportives et notamment des combats de boxe.

Un temps que les moins de 80 ans ne peuvent pas connaître mais qui a placé Troyes sur la carte des villes de boxe. Comme ce fameux 25 octobre 1949, où Marcel Cerdan, dans un Cirque archicomble, a été étonnant de facilité et a montré aux Troyens qu'il était bien un champion du monde comme le relatait L'Est éclair dans son édition de l'époque. Un combat resté dans l'histoire puisque ce fut le dernier du célèbre puncher, surnommé « le bombardier marocain » ou « l'homme aux mains d'argile ». Il décédera tragiquement deux jours plus tard dans un accident d'avion.

C'est de ce symbole que s'est emparé Mamadou Bathily pour raviver la flamme de la boxe au cœur de Troyes. Le très bon boxeur, entraîneur et fondateur de la Brain Boxing Academy où évolue notamment le champion Raphaël Monny, a encore fait fructifier son partenariat avec McArthurGlen. Après avoir bénéficié, en avril dernier, d'un don de matériel pour la salle maripontaine de l'école de boxe d'une valeur de plus de 10 000 €, Mamadou Bathily a proposé au centre de marques d'organiser un gala de boxe international, Les Ceintures de McArthurGlen.

« C'est une première alors on veut marquer les esprits. Faire référence aux grandes heures du Cirque et à la venue de Marcel Cerdan. C'est tout un symbole. C'est aussi une façon de redonner à la ville de Troyes cette place importante qu'elle avait et qu'elle a dans le monde de la boxe. Je dis qu'elle a car on a beaucoup de champions dans le département dont deux très bons boxeurs de haut niveau au club. C'est important de faire connaître tout ça à la fois à la jeune génération et au grand public », commente le boxeur.

S'appuyant sur son carnet d'adresses, Mamadou Bathily propose un match France - Italie avec huit boxeurs français dont deux locaux, le champion de France Raphaël Monny en route pour la sélection aux JO 2024, et le champion du Mali Abdoul Karim Bathily. Une affiche digne des plus grands événements internationaux promettent les organisateurs, qui ont mis un point d'honneur pour assurer l'équité et la qualité des combats en constituant un jury composé de deux Français et deux Italiens.

1000 PLACES ASSISES

« Le public va assister à un événement d'envergure, un spectacle exceptionnel. Deux heures de boxe de très haut niveau avec des athlètes en course pour les JO. Des boxeurs que l'on n'a pas l'habitude de voir à Troyes. Il y aura deux combats féminins avec une boxeuse championne de France et d'Europe junior en moins de 52 kg et une championne de France en moins de 48 kg », indique Mamadou Bathily.

Pour des raisons techniques et financières, la configuration de la salle demeure inchangée. Le ring sera installé à la place de la scène et la salle offrira 1 000 places assises.

« C'est une première et nous voulions que ce soit au théâtre de Champagne pour le symbole mais l'objectif est de pérenniser l'événement, qu'une édition des Ceintures McArthurGlen soit organisée chaque année. En se développant, le gala devrait s'organiser dans un autre lieu », annonce Mamadou Bathily.

Si l'ouverture des portes du théâtre de Champagne est programmée à 19 h 30 et le début des combats à 20 h le vendredi 23 février, le spectacle commencera un peu plus tôt au centre de marques. La pesée officielle ouverte au public sera organisée à l'accueil de McArthurGlen, à 18 h.

Les Ceintures McArthurGlen, gala de boxe France - Italie, vendredi 23 février, 20 h, au théâtre de Champagne, Troyes. Places en prévente (20€) à la Maison du Boulanger ou sur place le jour même (25 €).

LE PLATEAU DES CEINTURES MCARTHURGLEN

Le 23 février prochain, huit combats seront à l'affiche des Ceintures McArthurGlen :

- Pour la France Gloria d'Almeida contre Giovana Marchese pour l'Italie.
- Pour la France Daouda Cissé contre Christian Solliciter pour l'Italie.
- Pour la France Christopher Hippocrate contre Tommaso Sciacca pour l'Italie.
- Pour la France Guilhem Angui contre Mario Manfredi pour l'Italie.
- Pour la France Kaëlya Maupin contre Noemi Traniello pour l'Italie.
- Pour la France Ismael Gbodialo contre Manuel Lombardi pour l'Italie.
- Pour la France Abdoul-Karim Bathily contre Mohannad El Maghrabi pour l'Italie.
- Pour la France Raphaël Monny contre Gerlando Tuminello pour l'Italie.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-15,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-15,EST,1|7

BOXE

RAPHAËL MONNY, AU PROGRAMME DU GALA DE BOXE CE VENDREDI AU THÉÂTRE DE CHAMPAGNE : « LES JEUX, J'Y CROIS ENCORE »

Raphaël Monny est au programme ce vendredi soir du gala organisé au Théâtre de Champagne par son club, la Brain Boxing Academy. Le Troyen espère encore disputer les Jeux de Paris.



Il n'a plus les cartes en main. Raphaël Monny, bien que champion de France en – de 80 kg en décembre dernier à Deuil-la-Barre, est en ballottage défavorable dans la course aux jeux Olympiques de Paris. Le Troyen, malgré un vrai gros potentiel, n'a pas toujours saisi les opportunités qui se sont présentées devant lui. « Je n'ai effectivement pas mon destin entre les mains, confirme-t-il. C'est une situation compliquée à gérer. Et même si je ne suis pas du genre à souhaiter le malheur des autres, je préférerais que mon concurrent direct ne brille pas lors du prochain Tournoi de qualification olympique (TQO), qui se disputera à Busto Arsizio, près de Milan (du 29 février au 12 mars). »

“JE M’ENTRAÎNE AU QUOTIDIEN COMME SI J’ALLAIS DISPUTER LES JEUX”

Yojerlin Cesar, champion d’Europe – de 22 ans, possède une longueur d’avance. Cesar, 19 ans, a grillé la politesse à tout le monde ces dernières semaines. « Nous l’avions plutôt identifié pour les Jeux de Los Angeles, en 2028, a indiqué Mehdi Nichane, directeur – technique national, à nos confrères de l’Équipe. Nous le connaissons bien, car il a suivi le cursus fédéral, Creps de Nancy et ensuite l’Insep. Il était champion de France 75 kg en décembre 2022, mais, début 2023, il est monté de catégorie. »

« Cesar s’est distingué lors des Championnats d’Europe U22 et a gagné sa place pour le TQO de Milan, nous avait expliqué en fin d’année dernière Malik Bouziane, l’entraîneur national. Cesar part avec de l’avance, mais Raphaël reste dans la course. Si Cesar ne se qualifie pas à Milan, on remettra les compteurs à zéro. La qualification pour les Jeux, pour Raphaël, ce sera dur. Mais il faut qu’il reste optimiste. Raphaël reste dans la course.»

« Si Cesar ne se qualifie pas pour les demi-finales à Milan, dans une compétition extrêmement relevée, j’aurai encore une chance, veut croire le cadet des Monny. Après, serai-je le Français qui disputera le TQO de Bangkok (du 23 mai au 3 juin), je n’en sais rien. Comment la sélection pour ce tournoi sera-t-elle faite ? Je ne sais pas non plus. En fonction de nos performances, de la forme du moment ? Ou monteront-ils un test-match ? Là encore, je ne peux pas répondre. »

En attendant, Raphaël Monny s’entraîne. Très sérieusement. Consciencieusement. « Je m’entraîne au quotidien comme si j’allais disputer les Jeux, assure-t-il. Je vais à l’Insep régulièrement ; je multiplie les stages avec l’équipe de France, je participe à certaines compétitions internationales. » La dernière, en Bulgarie, ne lui a pas souri. « J’ai perdu au premier tour, j’étais malade, note le jeune homme, formé au Stade Troyen. Dans ces conditions, évidemment, je n’ai pas marqué de points dans l’esprit des sélectionneurs nationaux. »

“CELA N’A RIEN À VOIR AVEC UN GALA ORGANISÉ DANS UN GYMNASE”

Avant de se tourner, à distance, vers Busto Arsizio, Raphaël va se concentrer sur le combat de ce vendredi soir, chez lui, à Troyes. Qui peut lui permettre de se relancer. « Ce combat entre dans ma préparation même si je ne me suis pas préparé spécifiquement pour ce soir, dit-il. Mais rassurez-vous, je suis plus que prêt. » Il a hâte d’entrer dans l’arène.

« Cette réunion, au Théâtre de Champagne, est un peu inédite. Cela n'a rien à voir avec un gala organisé dans un gymnase. Il y aura du gros niveau, des adversaires coriaces, de qualité, dans un environnement original, spectaculaire. Avec du monde dans les gradins. L'idée est de briller. Cela va être top ! »

Raphaël Monny sera opposé à l'Italien Tuminello, qu'il connaît peu mais qui est « solide ». L'autre Troyen, Abdoul-Karim Bathily, qui défend désormais les couleurs du Mali (et qui sera présent au TQO de Milan), sera opposé à l'Italien El Maghrabi. « Ce sont tous des combats de niveau international, assure Mamadou Bathily. Pour Abdoul-Karim et Raphaël, ce ne sera pas simple. »

Les Ceintures McArthurGlen, gala de boxe France - Italie, ce soir 20 h, au théâtre de Champagne. Places en prévente (20 €) à la Maison du Boulanger ou sur place le jour même (25 €).

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id571952/article/2024-02-22/raphael-monny-les-jeux-jy-crois-encore>

BOXE

COUP DE THÉÂTRE POUR MONNY

Malgré un combat dominé de bout en bout, le boxeur troyen a été déclaré perdant, aux points, sur une décision partagée. Qui plus est chez lui, au Théâtre de Champagne. Une désillusion.



Estomaqué, abasourdi. C'est simple, ce vendredi soir au Théâtre de Champagne, Raphaël Monny n'avait plus les mots. La faute à une décision arbitrale très surprenante en faveur de son adversaire italien, Gerlando Tumminello. Un nouveau coup dur dans la jeune carrière du Troyen. Dans la course à la qualification olympique, cette défaite peut faire mal à la tête.

Énervé à la suite de cette décision, Raphaël Monny a eu besoin de s'isoler rapidement. Mais a pris le temps de répondre aux sollicitations des médias. « Je suis vraiment colérique et déçu. Je pensais avoir bien fait les choses, je sentais qu'il craquait dans la fin du combat. Franchement, j'étais hyper hypé (motivé, ndlr) par le Théâtre, la fête a été gâchée. La vraie échéance n'est pas ici mais ça fait partie du programme (il ne trouve plus les mots, ndlr). » Et surtout cela remet le Troyen à un bilan mitigé (12 victoires-17 défaites) chez les amateurs. Mamadou Bathily, déçu lui aussi, a résumé le verdict d'un lapidaire : « C'est la boxe. » Un constat trop souvent partagé par les entraîneurs et qui n'aide pas à la promotion de la discipline. «

C'est une décision un peu étrange, comme quelques autres dans la soirée , consent Mamadou Bathily. Raphaël fait un bon combat, avec de belles touches. Moi aussi je le vois gagner mais il y avait trois juges, deux Italiens et un Français. Il faut s'attendre à tout dans ce sport. C'est dommage car on finit mal le gala. » Une leçon qui servira pour la suite des événements organisés par la Brain Boxing Academy. « Pour le prochain, nous amènerons des juges internationaux qui n'ont aucun lien avec les combattants afin de ne pas avoir d'arbitrage maison. »

“CELA AURAIT PU TOURNER EN SA FAVEUR”

Car dans cette confrontation France – Italie, quatre juges (deux Italiens et deux Français) étaient en charge de la bonne tenue des résultats. Et si la France a remporté ce duel (5 victoires à 3), la dernière décision est préjudiciable pour Raphaël Monny. Même son adversaire sicilien était légèrement surpris à l'annonce de sa victoire. « Non j'étais confiant , rétorque-t-il. Franchement, cela aurait pu être un nul. Mais j'ai beaucoup de respect pour Raphaël. Malheureusement c'est la boxe, parfois tu gagnes et parfois tu perds. »

Un sentiment également partagé par son entraîneur, Alberto. « C'est mitigé, dans d'autres circonstances cela aurait pu tourner en sa faveur. Raphaël et les boxeurs français frappent très forts. Ils ont la puissance mais je pense que Gerlando a été plus précis sur le combat. En tout cas, nous avons trouvé la soirée merveilleuse et nous remercions Mamadou pour l'invitation. »

Pour Raphaël Monny, il faudra très rapidement se relever pour espérer obtenir le Graal olympique. Car cette défaite, à domicile, peut laisser des traces.

45

Cela faisait 45 ans qu'un gala de boxe n'avait pas été organisé au Théâtre de Champagne. Le dernier a eu lieu le 4 novembre 1978 avec, comme combat principal, catégorie poids plumes, Patrick Goblet, jeune pro du Stade Troyen, qui a battu Georges Lietaer.

45 ans que le Théâtre de Champagne attendait de retrouver le noble art. Grâce à la Brain Boxing Academy et les magasins d'usines Mac Arthur Glen, il a pu revivre au rythme de la boxe anglaise ce vendredi soir. Une soirée rythmée et appréciée par le public présent. Des combats engagés autour d'une rencontre amicale entre des boxeurs amateurs italiens et français. Parfait pour un public souvent non-initié mais qui a pu prendre du plaisir grâce à la fougue des combattants présents.

Huit combats au total étaient programmés, et outre la cruelle défaite de Raphaël Monny, Abdoul-Karim Bathily a pu faire le spectacle. Le Franco-malien a tranquillement géré la distance face à un adversaire beaucoup plus petit. « Je me suis bien amusé, je voulais amuser le public. Je me suis senti comme Marcel Cerdan à l'époque. Cela motive de voir mes amis, mes supporters. Ils me donnent de la force. J'ai bien géré mes distances et ça augmente le palmarès. » Celui qui représente désormais le Mali est à 7 victoires pour 5 défaites.

Pour l'organisateur, Mamadou Bathily la soirée a été une réussite. «Je pense que le public a apprécié, il y a eu de beaux combats. Au Théâtre, le public est plus proche du ring même les coachs. On a pas cette estrade pour nous gêner un peu la vue.» Et le promoteur s'attend déjà à d'autres rendez-vous désormais au Théâtre. Avec quelques améliorations encore à apporter pour un vrai gala boxe.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-25,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-25,EST,1|37

ETOILE GYMNIQUE PONTOISE

LES MARIPONTAINES DÉCOUVRENT UN NOUVEAU TERRAIN DE JEU



Pour la première fois, le club de l'Étoile Gymnique Pontoise participait au challenge Maurice-Roblin du club des Bergeronnettes de Saint-André-les-Vergers. Cet événement convivial qui se déroulait dans des conditions optimales, dans le nouveau complexe de gymnastique, permettait aux clubs de venir concourir sur le programme fédéral A ou B allégé de la Fédération française de gymnastique.

Désormais, le club prépare la prochaine compétition par équipes qui aura lieu le 06 avril prochain, à Pont-Sainte-Marie

Source :

ASPSM

L'ACADÉMIE SPORTIVE DE PONT-SAINTE-MARIE EST EN PLEINE ÉVOLUTION

Forte de ses 148 licenciés, l'ASPSM (Association sportive de Pont-Sainte-Marie) poursuit son beau parcours avec une équipe seniors qui, au regard de ses résultats, pourrait monter en D1.



Devant un large public de joueurs et parents et en présence du maire, Pascal Landréat, le président depuis novembre 2021 de l'ASPSM, Académie sportive de Pont-Sainte-Marie, Pascal Grenier, ouvrait l'assemblée générale par quelques mots d'accueil. Il reprenait rapidement l'historique du club, créé en 1945, qui a retrouvé son indépendance en quittant en 2020 le FCMT, Football club de la métropole troyenne. 2025 sera donc l'occasion de fêter dignement les 80 ans du club en mobilisant toutes les forces vives.

UN TOURNOI ORGANISÉ CET ÉTÉ

Pascal Grenier soulignait le travail remarquable des éducateurs et dirigeants avec un effectif doublé en quatre saisons et toujours en augmentation (68 licenciés en 2020-2021, aujourd'hui 148). Pour la partie sportive, Sahim Sahli, secrétaire du club et manager sportif, confirmait huit équipes en lice et l'accueil du baby-foot dès 4 ans.

Il annonçait les résultats très prometteurs de l'équipe seniors, locomotive du club, passant de la D3 à la D2 la saison dernière et en passe de monter en D1 en fin de saison avec neuf matchs et neuf victoires à ce jour. Une seconde montée consécutive confirmerait le bon niveau et la mobilisation de l'encadrement. Le secrétaire parlait également de la réussite totale du tournoi d'hiver au Cosec, réalisé avec Intermarché Rives de Seine, durant lequel des clubs de Paris, Reims, Argenteuil... et qui témoigne de la belle dynamique du club.

Afin d'assurer la progression du club, l'aménagement d'un terrain synthétique au complexe Henri-Jacquot serait un outil bien utile en hiver, a encore souligné Sahim Sahli.

Du côté des finances, la trésorière Carline Joseph parlait de juste équilibre grâce à la rigueur de la tenue des comptes avec environ 8 650 € de frais incompressibles auprès du District pour adhésion, licences, arbitrages et 17 800 € d'équipements et matériels pour toutes les équipes. Ces chiffres sont équilibrés de justesse par les recettes des licences, le soutien des partenaires et donateurs, les manifestations et la subvention municipale. Afin de récolter d'autres subsides, sont prévus un tournoi d'été et la tenue de la buvette lors des festivités des 13 et 14 juillet prochain.

Avant de terminer l'assemblée par le verre de l'amitié préparé par l'association Agis dans ta ville, Axel Hérolt a été élu au poste de trésorier.

Président : Pascal Grenier ; secrétaire Sahim Sahli. Pour tout renseignement : 07 68 37 63 04.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-16,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-16,EST,|10

BOXE

L'AS PONT-SAINTE-MARIE GRANDIT À LA VITESSE GRAND V

Face à une formation de Creney ambitieuse, l'AS Pont-Sainte-Marie a montré les crocs. Et poursuivi son sans-faute en D2. Les Maripontains devraient retrouver le D1 en fin de saison. Avant de viser bien plus haut. Jean-Louis Montero pourrait se greffer au projet.



Après une belle victoire chez son voisin du FC Creney, l'AS Pont-Sainte-Marie s'envole dans un championnat de départemental 2 où le club caracole en tête (10 matches, 10 victoires). Avec un matelas de 8 points d'avance sur leur dauphin, les vert et blanc de Sahim Salhi sont en position idéale pour franchir, à l'issue de la saison, un nouveau palier. « L'ambition de la Ville et du club est de retrouver le niveau Ligue (Régional 3) le plus rapidement possible, souligne le responsable technique. Ce que l'on vise, c'est une double promotion, monter cette année et monter encore une fois l'an prochain. » Si, sur le terrain, le club s'est donné les moyens d'accueillir des joueurs d'un standing supérieur aux joutes départementales, l'objectif de l'ASPSM est de poursuivre la structuration en interne. « Aujourd'hui, ce sont trois-quatre personnes qui font tout au club », explique Sahim Salhi.

On veut recruter davantage de dirigeants, d'arbitres et de bénévoles pour gérer nos différentes catégories. Et accompagner la montée en puissance du club. » Un terrain synthétique sera construit prochainement, mis à disposition de l'association.

DU LOURD À VENIR À L'ASPSM

Puis Sahim Sahli d'ajouter : « On veut vraiment conserver nos valeurs. On accueille aujourd'hui tous les jeunes, peu importe leur niveau footballistique . » Le club se reconstruit, tente de créer une saine émulation dans les différentes catégories. Tout en mettant l'accent, évidemment, sur l'équipe fanion, qui est repartie du D3 la saison dernière. Et qui pourrait jouer en Ligue dans 18 mois. « Nous nous sommes tous retrouvés ici parce que nous ne nous reconnaissons plus dans les projets des clubs des alentours », confie Martin Aubriot, le capitaine de l'équipe, ancien joueur du FCMT en R1. Aubriot, auteur d'un superbe coup franc pour l'ouverture du score dimanche, se veut ambitieux pour le club de la ville dans laquelle il travaille.

« On a 5 ou 6 joueurs de niveau R1-R2 et on n'empêchera jamais quelqu'un de partir, ajoute-t-il. Mais que ce soit la Ville, ou les dirigeants, tout le monde nous suit. On a envie de faire de belles choses ici. » L'équipe est bien partie pour retrouver le plus haut niveau départemental la saison prochaine. Une accession qui s'accompagnera de plusieurs nouveautés. Sahim Salhi va en effet céder la place de coach à un technicien expérimenté qui pourrait être... Jean-Louis Montero.

« Juan-Luis » n'exerce plus depuis son départ d'Épernay fin 2022. Il vit toujours sur Troyes, a côtoyé nombre de joueurs de l'ASPSM, est resté très proche de Pascal Landréat, le maire maripontain. À Pont-Sainte-Marie, il pourrait faire ce qu'il a déjà réussi avec La Rivière-de-Corps : mener un club ambitieux au plus haut niveau régional, aux portes du championnat national. Si « rien n'est encore fait », nous dit-on, Montero était présent au match dimanche. Emile Eyock, parti à Prix-lès-Mézières où il ne joue plus, pourrait débarquer également à l'intersaison.

DU LOURD À VENIR À L'ASPSM

Creney, pourtant plutôt bien outillé, va donc laisser passer le train de la montée... une année de plus.. Dimanche, la marche était trop haute pour les Coeurlequins, très vite pris à la gorge avec un but rapide d'Aubriot (12 e , 0-1) et réduits à dix suite à l'expulsion de Crescence à la 39 e . Eock a doublé la mise avant l'heure de jeu. Si Rathvearsnar a réduit la marque (1-2, 61 e), Mahdaoui a assommé Creney (1-3, 74 e). Battu, Creney est aujourd'hui relégué à 8 points de son voisin, laissant son président perplexe sur une possible remontée dès cette année : « S'il le faut, on fera une onzième saison en D2 ! », a-t-il dit, un brin résigné.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-28,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-28,EST,1|26

L'UNION LOCALE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS DÉFEND SES DROITS

Le président de l'ULAC, Christian Ory, déplore la baisse des crédits consacrés aux anciens combattants et victimes de guerre.



Une réunion publique, organisée par le Centre communal d'action sociale en collaboration avec la police municipale, a eu lieu ce jeudi à la salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie. Le but : sensibiliser (principalement les seniors) aux cambriolages et fraudes sur Internet, et rappeler les bons réflexes à adopter. Les détails.

UNE FOIS DE PLUS

Il rappelait les grands axes de l'union, à savoir maintenir les relations amicales et de solidarité entre les membres, participer aux cérémonies commémoratives. Une fois de plus, Christian Ory déplorait la baisse des crédits consacrés aux anciens combattants et victimes de guerre.

Il confirmait le maintien de l'action entreprise pour l'indexation sur l'inflation de « l'allocation de reconnaissance » (retraite), et la conservation pérenne des acquis. Il insistait : « Le droit à réparation n'est pas une niche, c'est la reconnaissance de la nation envers les personnes affectées par les guerres du XXe siècle. » Dans le domaine du civisme et de la mémoire, il confirmait le fait de maintenir la vigilance contre le retour à la haine et l'oubli, et d'entretenir les témoignages audiovisuels et manuscrits auprès de la jeunesse pour comprendre l'Histoire.

Puis le secrétaire Michel Plaquevent rapportait les activités de l'année écoulée, dont la participation d'écoliers et collégiens lors des fêtes patriotiques sur les trois communes soucieuses de maintenir le devoir de mémoire. Le trésorier Roland Collinet faisait état de finances bien maîtrisées avec 135 adhérents dont 48 veuves (5 ACPG/CATM, 83 Fnaca, 11 ligue ACVG, 36 UNC). Prochain rassemblement le 19 mars. L'assemblée générale se terminait par le verre de l'amitié.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id574070/article/2024-02-28/lavau-lunion-locale-des-associations-de-combattants-defend-ses-droits>

ARBRE REMARQUABLE

PAS DE COMMUNE AUBOISE SANS ARBRE REMARQUABLE

Une seule année d'exercice a suffi à l'association « Arbres » section Aube pour proposer des actions concrètes, à asseoir sa crédibilité et à gagner une audience. Bilan et perspectives.



Créée en novembre 2022, l'association des Arbres remarquables de l'Aube a tenu sa première assemblée générale à la Maison des associations dans la sérénité.

Dans la salle, des adhérents évidemment mais aussi des élus, comme les députées Valérie Bazin-Malgras et Angélique Ranc ; Christine Thomas, Mme « espaces verts » de Troyes ; Maxence Meunier, élu représentant la région Grand Est ; des responsables des services de l'État, ONF et Udap (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) ; la représentante « espaces naturels » de la Fondation du patrimoine...

De quoi combler Joël Gilbert, président de la jeune association à l'heure du bilan de ces 14 premiers mois d'activité. D'autant que quatre communes ont adhéré à l'association et que la sénatrice Vanina Paoli-Gagin s'est engagée à prendre sa carte, souligne Joël Gilbert.

Les actions vont en deux sens : faire connaître les arbres remarquables de l'Aube en mobilisant les collectivités et les citoyens, voire même d'autres associations comme la Fondation du patrimoine, l'Ordre des architectes de Champagne-Ardenne, les Amis des musées d'art et d'histoire de Troyes, le Rotary jeunes. Et puis établir l'inventaire de ces

UN LABEL POUR 87 COMMUNES AUBOISES

Cette première année d'activité a permis de mobiliser une centaine d'adhérents et de hisser le recensement à 197 arbres (de 41 essences dont un arbre à miel et un arbre de Judée !), dans 87 communes aubois.

Dans l'Aube, 11 sujets sont labellisés « Arbres remarquables de France », dont deux arbres isolés, et deux ensembles arborés l'ont été en 2023.

Côté grand public, l'association estime avoir touché environ 1 200 personnes par ses différentes actions : des projections à Utopia et Arcis-sur-Aube d'un documentaire produit par Arbres France ; deux conférences ; un atelier « Estimer la hauteur d'un arbre » proposé lors des Journées du patrimoine ; une sortie « Lire le passé d'un arbre », organisée à Croigny ; ou bien ce circuit urbain récemment concocté à la demande de l'association La Tête en Fête. Un outil de découverte depuis confié à l'office de tourisme de Troyes Champagne Métropole.

Naturellement, cette activité redoublée a généré une belle couverture médiatique que complète un outil propre, une lettre d'information dont la troisième est parue.

AU PLAN D'ACTION 2024

L'association renouvellera sa participation en 2024 à l'opération nationale « L'arbre de l'année ». Et elle compte lancer cette année un grand concours photo.

Si 87 communes possèdent un arbre remarquable inventorié au niveau départemental, l'Aube offre encore un beau champ d'exploration, constate l'association. Il n'y a pas de commune auboise sans un ou plusieurs sujets remarquables par l'âge, l'essence, la taille, son histoire, sa forme...

Fin mai, un alignement de platanes du château de Taisne (Les Riceys), recevra son label au titre des espaces arborés.

Cette année, l'association engage ce grand chantier avec une volonté renouvelée de sensibilisation des publics, via l'Éducation nationale (l'enfant), le collectif (les associations) et le citoyen (l'adulte).

Comme en conclusion, la fondation AGIR du Crédit agricole a remis à la section Arbres de l'Aube, une dotation de 3 000 € pour soutenir son action avant de laisser la parole à Bruno Fauvel, dans sa conférence de clôture.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id572074/article/2024-02-22/association-arbres-un-grand-concours-photo-en-2024>

UFOSTREET

LE GRAND TOURNOI MULTISPORT UFOSTREET REVIENT LE 26 FÉVRIER

L'événement multisport (basket, futsal, Home Ball, panna, parkour, break dance...), qui va rassembler environ 150 jeunes des différentes communes de l'agglomération – Troyes, Pont-Sainte-Marie, La Chapelle-Saint-Luc, Romilly-sur-Seine, l'association Jeunesse pour demain (AJD), le centre départemental de l'enfance, et Saint-André-les-Vergers –, aura lieu au gymnase Morzynski à Sainte-Savine le lundi 26 février. Chaque commune sera représentée par un responsable et chaque équipe sera encadrée par un animateur.

Programme prévisionnel de la journée : 9 h 30 à 12 h : installation ; 13 h 30 : accueil des participants ; 14 h : début des activités ; 17 h à 17 h 30 : fin débrief ; 17 h 30 à 18 h 30 : rangement.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-15,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-15,EST,1|8

IL MULTIPLIE LES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

Le jeudi 8 février, en milieu d'après-midi, une patrouille de police effectue des contrôles. Elle arrête un homme d'une vingtaine d'années dont le véhicule n'est pas assuré et fait l'objet d'une immobilisation.

En sus, une odeur de cannabis se dégage de l'habitacle du véhicule. Soumis à un dépistage, le conducteur est positif aux stupéfiants. La brigade canine est appelée. Le chien stup découvre un morceau de résine de cannabis.

Le contrevenant est poursuivi pour conduite sous stupéfiants, détention de stupéfiants, conduite sans assurance et conduite d'un véhicule faisant l'objet d'une immobilisation.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-13,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-13,EST,1|4

UN INDIVIDU INTERPELLÉ APRÈS UN VOL DE VÊTEMENTS

Le mardi 6 février, les policiers interpellent un individu qui vient de voler des vêtements dans la zone des magasins d'usine, à Pont-Sainte-Marie. Lors de la vérification de son identité, les fonctionnaires se rendent compte que l'homme de 34 ans fait l'objet d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) et d'une fiche de recherche. Placé en garde à vue, cet homme reconnaît les faits et devra en répondre devant le tribunal de Troyes, à la mi-mai. Il a été placé en détention provisoire dans l'attente de son jugement.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-13,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-13,EST,1|4

FAITS DIVERS

UNE TRENTENAIRE ARRÊTÉE APRÈS DES VOLS AUX MAGASINS D'USINE DE PONT-SAINTE-MARIE

Une femme d'une trentaine d'années a été placée en garde à vue après des vols à Pont-Sainte-Marie, dimanche.



Dimanche 18 février, à 14 h, les policiers interviennent aux magasins d'usine de Pont-Sainte-Marie. Une femme d'une trentaine d'années vient de subtiliser 1 200 euros de marchandises dans un magasin. En plus, elle a exercé des violences sur une employée.

LA MISE EN CAUSE A RECONNU LES FAITS

Lors de son interpellation, les fonctionnaires découvrent sur elle un sac à main, volé dans un autre magasin. Elle est immédiatement placée en garde à vue au commissariat de Troyes où elle reconnaît les faits.

Elle est convoquée devant la justice en octobre de cette année.

Source :

<https://www.lest-eclair.fr/id571793/article/2024-02-22/une-trentenaire-arretee-apres-des-vols-aux-magasins-dusine-de-pont-sainte-marie>

UN CONDUCTEUR PERCUTE UN ENFANT DE 10 ANS

En début d'après-midi, jeudi, la police est intervenue sur un accident, avenue Jules-Guesde, à Pont-Sainte-Marie. Au niveau du numéro 24, un conducteur n'a pas vu qu'un jeune garçon de 10 ans traversait sur le passage piéton (au rouge) et l'a percuté. L'enfant s'en est sorti indemne et n'a pas été transporté à l'hôpital.

Source :

https://journal.lest-eclair.fr/lest-eclair#CAP/EST/web,2024-02-16,EST|CAP_QUOTIDIENS,2024-02-16,EST,|4

FAITS DIVERS

DU SURSIS POUR LE VOISIN MENAÇANT

Depuis qu'elle vit dans la résidence des Cèdes à Pont-Sainte-Marie, la voisine d'Alain subit un enfer. Sous prétexte qu'elle et ses enfant font "du bruit", cet homme de 57 ans qui en paraît quinze de plus, multiplie les faits désagréables à l'encontre de celle qui réside à l'étage supérieur.

Cela aurait démarré par le démontage de sa boîte aux lettres, puis les pneus de son véhicule ont été crevés à plusieurs reprises. Le 19 octobre dernier, Alain a mis le feu au véhicule de ses parents : trois jours plus tard, il s'est pointé à sa porte, la menaçant avec un couteau. C'est ce jour-là qu'il est interpellé.

MENACES DE MORT PENDANT L'APPEL AU 17

Venu à la barre agrippé à sa béquille, Alain nie tout. Les insultes ? "ce n'est pas mon vocabulaire !" La boîte aux lettres ? "Sûr que non : " Le feu à la voiture ? "Où ? (...) Non pas du tout !" Les menaces avec un couteau devant la porte de sa voisine (elle l'a vu dans le judas) ? "Ce n'est pas possible... Elle ment comme elle respire !" Il ose même cette petite remarque à l'adresse du tribunal "Vous croyez plus quelqu'un de toqué (comprenez la voisine) ou un caporal-chef de réserve dans l'armée ?"

Alain nie tout, donc. Surtout son problème avec l'alcool. Lors de son interpellation, il présentait un taux de 2,5 g dans le sang... à 17h. "C'était dimanche, j'avais bu l'apéro, deux ou trois whiskys", évalue le prévenu. "Ils devaient être costauds, vos whiskys", suppute la présidente du tribunal.

L'historique dont dispose le bailleur social ne va pas dans le sens du prévenu. Pas plus que l'appel au 17 au cours duquel Alain avait lui-même indiqué aux policiers, à propos de sa voisine, qu'il allait "lui éclater la tronche et lui trancher la gorge".

“ON A À CRAINDRE QUE ÇA RECOMMENCE”

“On a l'impression qu'il est victime d'une machination. Plus on avance, plus ça devient farfelu”, souligne le parquet. Alain est handicapé et “n'a pas le profil pour aller en prison”, mais “ce n'est pas parce qu'on est en invalidité que l'on ne peut pas être dangereux”, complète la substitut du procureur. Elle requiert quinze mois de prison dont neuf avec sursis probatoire, avec notamment une interdiction de contact et de paraître au domicile de la voisine. Mais tous les deux vivent toujours dans le même immeuble. “Forcément, on a à craindre que ça recommence, on peut se demander ce qui va se passer”, appréhende la substitut.

En défense, M. Leroy a demandé au tribunal de faire preuve de clémence. “Ce n'est pas blanc d'un côté et noir de l'autre. Il ne faut pas céder à la tentation des approximations ou des suppositions”, a-t-il plaidé.

Le tribunal a relaxé le prévenu pour les faits concernant la boîte aux lettres. Pour le surplus, Alain a écopé de dix mois de prison avec sursis probatoire. Il a notamment l'obligation de suivre des soins et l'interdiction d'entrer en contact avec sa voisine et ses enfants et de paraître à leur domicile... un étage au-dessus.

Source :

Journal L'Est Eclair

VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

